

**EXAMEN DU CAP**  
**Épreuves de français et histoire-géographie-enseignement moral et civique**  
**Session 2021**  
**UNIQUEMENT EN DEUXIEME ANNEE**

**a) Contrôle en cours de formation (CCF) :**

Les candidats ayant préparé le certificat d'aptitude professionnelle par la voie scolaire dans des établissements d'enseignement public ou des établissements d'enseignement privés sous contrat, par l'apprentissage, dans des centres de formation d'apprentis habilités, ou dans le cadre de la formation professionnelle continue dans un établissement public sont évalués par contrôle en cours de formation pour les épreuves générales obligatoires.

**b) Epreuve ponctuelle :**

Les autres candidats sont évalués sous forme ponctuelle pour les épreuves générales.

**ANNEXE I : DÉFINITION DE L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE AU CAP**

**Coefficient : 3**

**Passation : En 2e année uniquement**

**Mise en œuvre : Session 2021**

**Sommaire**

- |   |            |
|---|------------|
| <b>1. Objectifs : compétences attendues pour l'évaluation CCF OU EPREUVE PONCTUELLE</b> | <b>p.2</b> |
| <b>2. Critères d'évaluation des épreuves de Français et d'Histoire-Géographie-EMC</b>   | <b>P.2</b> |
| <b>3. Modalités d'évaluation pour le Contrôle en Cours de Formation (CCF)</b>           | <b>p.3</b> |
| <b>4. Modalités d'évaluation pour l'Épreuve ponctuelle</b>                              | <b>p.5</b> |

## 1. Objectifs : compétences attendues pour l'évaluation CCF OU EPREUVE PONCTUELLE

Français	Histoire-Géographie	Enseignement Moral et Civique
<ul style="list-style-type: none"> <li>- communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer</li> <li>- reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu</li> <li>- évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer</li> <li>- lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques</li> <li>- rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser</li> <li>- s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme</li> <li>- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement</li> <li>- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC).</li> </ul>

## 2. Critères d'évaluation des épreuves de Français et d'Histoire-Géographie-EMC

### A. Français CCF OU EPREUVE PONCTUELLE

Compétences écrites	Compétences orales
<ul style="list-style-type: none"> <li>- compréhension du texte ou du corpus de textes</li> <li>- prise en compte des contraintes d'écriture fournies par le texte ou le corpus d'appui ainsi que par les consignes d'écriture</li> <li>- retour critique sur son propre texte à l'aide des outils et documents fournis</li> <li>- amélioration de son écrit par la réécriture et la prise en compte des normes orthographiques, grammaticales et typographiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- maîtrise de l'expression orale</li> <li>- durée et la clarté de l'exposé initial</li> <li>- compréhension des questions et la pertinence des réponses</li> <li>- qualité de l'évocation de la réalisation ou de l'expérience professionnelle choisie et de la réflexion sur le métier</li> </ul>

### B. Histoire-géographie-enseignement moral et civique CCF OU EPREUVE PONCTUELLE

- Le candidat mobilise des connaissances, périodise/localise convenablement et replace le document, les évènements, les acteurs dans leur contexte.
- Le candidat donne le sens global du document.
- Le candidat fait preuve d'esprit critique face au document.
- Le candidat utilise le vocabulaire de l'histoire, de la géographie et de l'enseignement moral et civique.
- Le candidat développe un discours oral construit, argumenté et personnel.
- Le candidat s'exprime de manière claire, correcte et raisonnée de la langue française.
- Le candidat écoute et participe activement à l'échange avec le jury (réactivité).

### 3. Modalités d'évaluation pour le Contrôle en Cours de Formation (CCF)

L'épreuve de français et d'histoire-géographie-enseignement moral et civique est constituée de **trois situations d'évaluation**.

L'évaluation a lieu au cours de **la dernière année de formation** conduisant à la délivrance du diplôme.

L'ordre d'organisation des situations d'évaluation est laissé à l'appréciation et à l'initiative des équipes pédagogiques.

#### A. Les trois situations sont évaluées à part égale. 3 X 20 Points

<b>Français : 40 Points</b>		<b>H/G EMC : 20 Points</b>
une évaluation de l'écrit	une évaluation de l'oral	une évaluation à l'oral

#### B. Épreuve de français

<b>Français : 40 POINTS</b>	
une évaluation de l'écrit : <b>20 points</b> porte sur le processus et non pas seulement sur le texte achevé	une évaluation de l'oral : <b>20 points</b> prend appui sur les activités liées à la perspective d'étude « Dire, écrire, lire le métier » ou la formation en milieu professionnel
<b>trois étapes de 40 minutes</b> dans le calendrier d'une séquence	un <b>oral</b> continu d'environ <b>3 minutes</b> l' <b>entretien 7 minutes</b> maximum
<b>1) Le candidat rédige, à partir d'un texte ou d'un court corpus, une production</b> qui fait intervenir un changement de point de vue, qui donne une suite au texte ou en change la forme (mise en dialogue à partir d'un récit, mise en récit d'une image...).	<b>1) Un oral continu</b> : le candidat présente une réalisation, une expérience professionnelle ou une recherche en lien avec le métier. Il peut, pour ce faire, s'appuyer sur tout support visuel, à sa convenance, support sur lequel l'écrit ne dépasse pas le statut de titre ou de légende.

<p><b>2) Phase de relecture et d'évaluation</b> du texte qui peut être collective. Puis, le candidat <b>reprend individuellement sa production initiale</b> à partir de nouvelles consignes ou d'une grille de correction ou d'outils déclencheurs de l'écriture (nouveau support textuel, image, didacticiel d'écriture...).</p> <p><b>3) Le candidat parachève sa production.</b> Cette réécriture prend appui sur l'une ou plusieurs des quatre opérations suivantes : la suppression, l'augmentation, la transformation, le déplacement. L'usage du numérique est particulièrement facilitateur pour entrer dans l'écrit, pour faire du premier jet un document martyr facilement manipulable et pour améliorer, en phase finale, la typographie et l'orthographe du texte stabilisé.</p>	<p><b>2) L'entretien</b> permet de revenir sur l'exposé pour en faire préciser des points, en développer certains aspects ou pour amener le candidat à prolonger et approfondir sa réflexion. Lors de l'entretien, selon la thématique abordée par le candidat, la dimension morale et civique peut être questionnée.</p>
---	---

### C. Épreuve d'Histoire-Géographie-EMC

Histoire-géographie-enseignement moral et civique : 20 Points	
<p align="center"><b>une situation d'évaluation à l'oral 15 minutes au maximum</b></p> <p>Dernière année du cycle de formation. Elle combine l'évaluation des enseignements d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique.</p>	
L'analyse d'un document d'histoire ou de géographie (12 points)	L'argumentation sur un document en enseignement moral et civique (8 points)
<p>1. Le candidat choisit parmi deux ou trois documents qui ont été préparé individuellement ou en groupe un de ces documents. Il le présente à l'oral et justifie son choix au regard de la thématique d'histoire ou de géographie retenue. Il donne le sens global, dégage l'intérêt et les limites du document en mobilisant des repères, des notions clefs et des connaissances. Le candidat montre qu'il maîtrise et utilise des repères chronologiques et spatiaux.</p> <p><b>Le professeur évalue et vérifie les acquis (capacités, connaissances, repères) du candidat sur le document et l'amène à préciser son propos si nécessaire.</b></p>	<p>2. Le candidat choisit parmi deux documents qui ont été préparés individuellement ou en groupe un de ces documents qu'il présente à l'oral. Le candidat construit et exprime une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme : il explicite les valeurs de la République en jeu dans le document présenté et les liens avec les programmes d'histoire-géographie sont exploités chaque fois qu'il est possible de le faire.</p> <p><b>Le professeur évalue et vérifie les acquis (capacités, connaissances, repères) du candidat et l'amène à préciser son propos si nécessaire.</b></p>

#### 4. Modalités d'évaluation pour l'Épreuve ponctuelle

Elle porte sur l'ensemble des objets d'étude et des thèmes en Français et Histoire-Géographie-Enseignement Moral et Civique.

##### A. Objets d'étude et thèmes

Français	Histoire-géographie-enseignement moral et civique
<p><b>Objets d'étude</b></p> <p>Se dire, s'affirmer, s'émanciper S'informer, informer, communiquer Rêver, imaginer, créer</p> <p><b>Perspective d'étude</b></p> <p>Dire, écrire, lire le métier</p>	<p><b>Histoire</b></p> <p><u>Premier thème</u> : La France de la Révolution française à la Ve République : l'affirmation démocratique</p> <p><u>Second thème</u> : La France et la construction européenne depuis 1950</p> <p><b>Géographie</b></p> <p><u>Premier thème</u> : Transports et mobilités</p> <p><u>Second thème</u> : Espaces urbains : acteurs et enjeux</p> <p><b>EMC</b></p> <p><u>Premier objet d'étude</u> : Devenir citoyen, de l'École à la société</p> <p><u>Premier thème</u> : être citoyen</p> <p><u>Second thème</u> : la protection des libertés : défense et sécurité</p> <p><u>Second objet d'étude</u> : Liberté et démocratie</p> <p><u>Premier thème</u> : La liberté, nos libertés, ma liberté</p> <p><u>Second thème</u> : la laïcité</p>

## B. Épreuve de français

Français : 40 Points	
Epreuve écrite de 2 heures : 20 points	Epreuve orale de 10 minutes : 20 points oral continu d'environ 3 minutes entretien 7 minutes maximum
<p>1) Le candidat répond par écrit, à partir d'un bref corpus, à des <b>questions de lexique et de compréhension</b>.</p> <p>2) Il <b>rédige</b> ensuite, dans une situation de communication définie par un type de discours, un récit, un dialogue, une description, un portrait ou une opinion argumentée d'une longueur de <b>vingt à trente lignes</b>.</p>	<p>1) <b>oral continu</b> dans lequel le candidat <b>présente une réalisation en lien avec le métier, ou une expérience professionnelle</b>. Il peut, pour ce faire, s'appuyer sur tout support visuel, à sa convenance, support sur lequel l'écrit ne dépasse pas le statut de titre ou de légende.</p> <p>2) <b>L'entretien</b> permet de revenir sur l'exposé pour en faire préciser des points, en développer certains aspects ou pour amener le candidat à prolonger et approfondir sa réflexion. Lors de l'entretien, selon la thématique abordée par le candidat, la dimension morale et civique en lien direct avec le métier et son exercice peut être questionnée.</p>

## C. Épreuve d'Histoire-Géographie-EMC

Histoire-géographie-enseignement moral et civique : 20 Points	
une situation d'évaluation à l'oral 15 minutes au maximum dont 5 minutes de préparation	
Le candidat présente <b>une liste de huit documents</b> qu'il a choisis, <b>soit un document correspondant à chacun des thèmes des programmes d'histoire (2), de géographie (2) et d'enseignement moral et civique (4)</b> . <b>Il tire au sort le thème sur lequel il va être interrogé. Il prépare sa présentation pendant 5 minutes.</b>	
<b>En histoire et en géographie</b> , le candidat donne le sens global, dégage l'intérêt et les limites du document en mobilisant des repères, des notions clefs et des connaissances. Il montre qu'il maîtrise et utilise des repères chronologiques et spatiaux.	<b>En enseignement moral et civique</b> , le candidat construit et exprime une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme : il explicite les valeurs de la République en jeu dans le document présenté. Les liens avec les programmes d'histoire-géographie sont exploités chaque fois qu'il est possible de le faire.
Le professeur évalue et vérifie les acquis (capacités, connaissances, repères) du candidat sur le document et l'amène à préciser son propos si nécessaire. L'examineur pose des questions au candidat pour obtenir des précisions et vérifier les acquis du candidat sur le thème étudié : 10 minutes maximum.	
<b>En l'absence de liste ou de documents ou en présence d'une liste non conforme, l'examineur propose un/des documents de secours et le candidat peut néanmoins présenter l'épreuve.</b>	